

SANTÉ Alsace

Bronchiolite : les kinés s'estiment victimes d'un mauvais procès

Non, la kinésithérapie respiratoire n'est ni inutile, ni dangereuse, pour les bébés atteints de bronchiolite. C'est le message que veulent faire passer les kinésithérapeutes après que la Haute autorité de santé a remis en cause cette pratique.

L'annonce de la Haute autorité de santé (HAS) et du Conseil national professionnel de pédiatrie, il y a quinze jours, a secoué le petit monde de la kinésithérapie. Selon la HAS, la kiné respiratoire n'a pas sa place car elle serait inefficace, voire délétère, dans la prise en charge des bronchiolites chez le nourrisson. Un seul traitement s'impose selon elle, le lavage de nez et une surveillance de la part des parents. Une décision prise après des études effectuées sur des enfants hospitalisés.

Or, sur les quelque 460 000 enfants touchés chaque année par la bronchiolite, seuls 3 % doivent être hospitalisés. La grande majorité des petits patients sont traités par la médecine libérale et en ambulatoire.

Aucunes données sur cette prise en charge hors hospitalisation avec soins de kinésithérapie respiratoire ne sont disponibles en France (*), ce que reconnaît bien volontiers la HAS dans la même annonce, en indiquant « la nécessité de poursuivre la recherche et de mener des études permettant de mesurer l'impact de cette technique, en particulier sur le recours aux hospitalisations ».



La kinésithérapie respiratoire est remise en cause par la Haute autorité de santé dans le traitement des enfants atteints de bronchiolite. DR

Accélérer le flux expiratoire

Dans un communiqué daté du 21 novembre, le syndicat national des masseurs kinésithérapeutes libéraux regrette « le manque de place accordé à la profession de kinésithérapeute dans ces recommandations, ainsi qu'aux usagers qui apprécient et reconnaissent le rôle des réseaux de soins bronchiolite pour la prise en charge des soins non programmés ».

Pour Gérard Thomas, président de l'Union régionale des professionnels de santé masseurs-kinésithérapeutes (URPS MK) du Grand Est, « cette annonce [leur] est tombée dessus sans qu'ils sachent pourquoi ». Il poursuit : « Les bébés hospitalisés sont les cas les plus graves de bronchiolite. Il est évident que pour eux, les MK n'interviennent plus. Mais on ne parle pas des autres 97 % ».

Il note que la HAS fait référence

aux techniques de clapping, des gestes qui ne sont plus pratiqués depuis une vingtaine d'années et ne préconise qu'un lavage nasal et une surveillance de la part des parents. « On pratique aujourd'hui l'accélération du flux expiratoire, par un massage particulier, pour faire sortir les glaires des voies respiratoires supérieures du bébé. En le soulageant ainsi, on favorise un meilleur sommeil, un meilleur appétit et un regain de dynamisme qui vont l'aider à combattre l'infection virale plus rapidement ».

Si le lavage nasal reste un geste essentiel d'hygiène, les parents se retrouvent souvent démunis devant l'état de leur enfant. « Après une telle annonce, ils vont avoir tendance à aller aux urgences où ils vont attendre plusieurs heures avant que leur enfant soit vu par un médecin et, très souvent, renvoyés à leur domicile. Mais en attendant, le virus de la bronchiolite, très contagieux, aura eu le temps

de se répandre et leur enfant aura été en contact avec d'autres microbes. Et alors qu'on fait tout pour désengorger les urgences, on envoie un message qui va précipiter ces parents vers les urgences ! »

Les kinés ont un rôle pivot

Il rappelle aussi que les MK ont un rôle pivot dans l'éducation thérapeutique des parents à la bronchiolite et dans l'orientation de leur enfant. « Nous avons un réseau de garde Kinégarde, qui fonctionne de novembre à avril, pendant l'épidémie saisonnière de bronchiolite, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. LARS finance chaque année ce réseau depuis 2010. Et bien des parents nous contactent directement en cas de besoin ».

Quatre à cinq séances de kiné respiratoire sont normalement nécessaires pour aider un bébé à combattre la bronchiolite. « Si après cela il n'y a pas d'amélioration, il faut chercher autre chose comme une crise d'asthme, par exemple. Ou hospitaliser l'enfant pour des examens et une prise en charge plus approfondis ».

Geneviève DAUNE

(*) Trois études seulement ont été publiées en 2010 et 2011 sur les techniques de kinésithérapie respiratoire pour des enfants atteints de bronchiolite. Elles portent toutes sur des nourrissons hospitalisés, soit 2 à 5 % des cas. Une de ces trois études est favorable à la kiné respiratoire. Et aucune de ces trois études n'évoque de fractures de côtes résultant de ces gestes de kinésithérapie.

JEUX Illkirch-Graffenstaden

Un gagnant du Quinté empoche 234 164 euros

Le Quinté du mardi 19 novembre, couru sur l'hippodrome de Chantilly, a souri à un habitué du bar-PMU l'Hostellerie du Jardin, à Illkirch-Graffenstaden. Comme chaque matin, celui-ci avait validé un Quinté Spot, auprès de la gérante de l'établissement. Il était encore présent dans le bar et fixait l'écran lorsque les chevaux ont franchi la ligne d'arrivée, « mais il

est resté très discret à ce moment-là », relate Can Bektas, le fils de la gérante. Le gagnant s'est manifesté auprès de lui une heure après la course, pour remplir les papiers indispensables à la perception de son gain. C'est samedi que le chèque de 234 164 € est arrivé dans la boîte aux lettres de cet habitant d'Illkirch-Graffenstaden, qui souhaite rester anonyme.

GASTRONOMIE Illzach

Morgan Kaltenecker, Burger d'Or Au Bureau

À 27 ans, le jeune chef du restaurant Au Bureau d'Illzach vient de remporter la 1^{re} édition du Burger d'Or Au Bureau, un concours national lancé par l'enseigne - qui appartient au groupe Bertrand Restauration - pour fédérer et motiver les chefs du réseau. Après une première phase de sélection effectuée uniquement par les internautes et les clients de l'enseigne partout en France, dix chefs ont pu accéder à la finale du Burger d'Or, à Paris, le 19 novembre. Lors de cette épreuve, les candidats ont pu présenter et faire déguster leur recette de burger créatif et gourmand à un jury composé de dix professionnels. Après une phase de délibération, c'est Morgan Kaltenecker qui s'est fait remarquer avec sa recette de



Morgan Kaltenecker, chef du restaurant Au Bureau, à Illzach. DR

burger le « Black Pearl » et son bun's noir.

MANIFESTATION Strasbourg

Marche pour le climat et la justice sociale ce samedi

Le collectif « Il est encore temps-Citoyen-ne-s pour le climat Strasbourg » appelle à marcher, ce samedi 30 novembre à Strasbourg, « dans une optique de convergence des luttes ». Pour le collectif, « la lutte contre le réchauffement climatique doit inévitablement s'accompagner d'une lutte contre les inégalités sociales et le démantèlement des services publics et de la protection sociale. Le dérèglement climatique pèse sur les personnes les plus démunies en première ligne et creuse les injustices sociales, en France et dans le monde ».

Par cette manifestation, les organisateurs appellent au « respect des engagements : stratégie natio-

nale bas carbone, adoption du pacte finances-climat, amélioration de la reconnaissance juridique des atteintes graves à l'environnement », mais aussi que soit déclaré l'état d'urgence climatique, en réponse directe à la pétition adressée au maire de Strasbourg par le collectif Alternatiba.

PARTICIPER Rendez-vous ce samedi 30 novembre à 14 h, sur le parvis des Halles à Strasbourg, pour marcher vers la place d'Austerlitz par les places de la République et de l'Université. Un marché alternatif à celui du centre-ville sera installé place d'Austerlitz, valorisant les démarches associatives et éco-responsables.

LE CHIFFRE

1 151 600

C'est le montant, en euros, d'aides financières attribuées par les 19 comités départementaux de la Ligue contre le cancer des régions Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, réunis à Colmar lundi, à 42 projets de recherche candidats dans les deux régions. Cet argent provient du produit de la quête à domicile et des dons reçus tout au long de l'année.

Sans surprise, ce sont les deux Ligues d'Alsace qui fournissent la part la plus importante de ces aides - 380 000 € dont 220 000 € rien que pour le Haut-Rhin - grâce à une quête particulièrement fructueuse. Le Haut-Rhin, département le plus généreux, consacre 500 000 € à la recherche en 2019 : 220 000 € reversés aux projets régionaux, 220 000 € reversés à des équipes labélisées par la Ligue au plan national et 60 000 € pour soutenir des doctorants qui travaillent sur le cancer.

RONDE DES FÊTES Tous les jours jusqu'aux fêtes

Noël aux marchés de Riquewihr et Thann

Deux marchés de Noël alsaciens sont inscrits au calendrier de la Ronde des fêtes, ceux de Riquewihr et Thann. Le premier s'ouvrira ce samedi 30 novembre pour s'achever le 22 décembre. Il est ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h 30, samedi et dimanche de 10 h à 19 h sur la place Fernand-Zeyer ainsi que sur l'esplanade des Remparts. Le week-end, le marché s'agrandit et s'étend rue du Général-de-Gaulle. En plus des stands d'artisanat, de décoration et de restauration, trois concerts sont programmés les 6, 13, et 20 décembre à 20 h, à l'église protestante. Une chasse aux trésors est aussi proposée par l'office de tourisme où l'on peut récupérer un livret de jeu. Pour s'y rendre, on peut emprunter les navettes des Pays des Étoiles qui relient Colmar (départ de la gare, en correspondance avec le TER) à Riquewihr, mais aussi Ri-beauvillé et Kaysersberg. Tarif : 8 € par personne pour des trajets illi-



Le marché de Noël de Riquewihr (à gauche) est toujours très prisé des visiteurs. À Thann, décor et éclairages sont particulièrement soignés. Photos L'Alsace/Christelle DIDIERJEAN et Morgane SCHERTZINGER



mités dans la journée (moins de 12 ans gratuit).

Le marché de Noël de Thann, quant à lui, se tient au pied de la collégiale Saint-Thiébaud jusqu'au 24 décembre. Plus d'une trentaine de chalets proposent gourmandises et idées cadeaux du lundi au jeudi de 14 h à 19 h, le vendredi de 14 h à 20 h, le samedi de 10 h à

20 h et le dimanche de 10 h à 19 h (le 24 décembre de 10 h à 17 h). Parmi les animations, sont proposés des spectacles : *La Belle et la Bête*, par la troupe des Bâtisseurs le 30 novembre à 18 h, les 1^{er}, 7, 8 et 14 décembre à 18 h et le 22 décembre à 18 h 30, scène place Joffre ; *Le Noël du petit Momon*, par les Comédiens de Saint-Théobald

les 6, 13, 15, 20 et 21 décembre à 18 h et le 22 décembre à 17 h 30, également sur la scène Place Joffre. Le Père Noël sera par ailleurs présent tous les mercredis, samedis et dimanches de 16 h à 18 h. Le vendredi 6 décembre, saint Nicolas se promènera dans les rues de la ville et distribuera des friandises aux enfants.

Jouez & gagnez

À GAGNER cette semaine

un chèque de 500 euros

FÉLICITATIONS !
Catherine O. remporte un Galaxy S10

chaque jour, une nouvelle CHANCE de gagner

5	4	8		2	1
9	1	A			3
6		1	5	B	7 8 9
6	7		4	5	1
9	2	6	7	C	3 5
	5	3			
1	8	4			5 7
		3	8	1	9 4
	9	1	3	8	

Envoyez ALS3 par SMS au 71003*
(0,65 € par SMS + prix d'un SMS x 3) *SMS+

OU

Par téléphone dites ALS3 et votre solution (ABC) au **0 891 65 20 74** Service 1,99 € / appel + prix appel

Jeu-concours du 25/11 au 01/12/2019 ouvert aux résidents majeurs en France métropolitaine. Les vainqueurs seront tirés au sort parmi les bonnes réponses et personnellement avisés. Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78.
Règlement disponible sur www.adajmedia.com. Service d'assistance : n° 01 78 41 01 20